



Faculté de Droit et
de Science Politique
Aix-Marseille Université



FIDERE
AVOCATS



Le regroupement des branches : du dialogue social au dialogue des juges

COLLOQUE BRANCHES PROFESSIONNELLES

56 avenue de Wagram 75017 Paris (UIMM)

7 mars 2023

9h00-13h00

Accueil

Jean-Pierre Fine, *Secrétaire Général de l'UIMM*

Présentation de la matinée

M. Alain SAURET, *Président du Conseil scientifique de Fidere Avocats*

Bilan de la négociation et constat, le rôle de la DGT dans l'accompagnement des branches

Pierre Romain, *Directeur Général du Travail*

De la reconnaissance de l'impact de la représentativité dans la mise en œuvre des textes conventionnels

Renaud GirouDET, *Directeur Affaires sociales, emploi, formation de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD)*

Débat sur le rôle de l'extension

en présence de Monsieur Pierre Romain

L'impact des décisions de la Cour de Cassation sur le jeu des regroupements de branches

Alexis Bugada, *Professeur à l'Université d'Aix Marseille, directeur du Centre de Droit social*

Fusion des branches professionnelles : de l'intérêt des dispositifs légaux

Alain Sauret, *président du Conseil scientifique Fidere Avocats*

Articulations entre négociation nationale et négociations territoriales. Exemple de l'UIMM

Hubert Mongon, *Délégué Général de l'UIMM*

Les financements dans les branches professionnelles

Christophe Frouin, *Avocat Associé Fidere Avocats*

CONTACTS ET INSCRIPTIONS

Professionnels

fidere@fidereavocats.fr

Tél 01 85 08 84 50

Etudiants/universitaires

fabienne.petit@univ-amu.fr

Tél 04 13 94 45 67

COLLOQUE

Centre de Droit Social

d'Aix-Marseille

Université et

Fidere Avocats